

L'Algérie, aux marges de l'Etat

Dossier coordonné par Tarik Dahou et Nedjib Sidi Moussa

Les travaux sur le politique en Algérie ont accordé une place de choix au paradigme rentier. La rente pétrolière serait dotée d'un pouvoir de structuration du champ politique, depuis les niveaux centraux jusqu'aux niveaux locaux, et expliquerait les difficultés de sortie du régime autoritaire. Malgré l'impact heuristique de la notion de rente lors de son apparition dans le champ de la science politique sur le monde arabe, ce paradigme a contribué à forger une vision stato-centrée de la politique algérienne, revigorée par la remontée des cours du pétrole depuis une dizaine d'années et l'absence de changements à la tête de l'Etat, malgré les récents bouleversements régionaux. On pourrait voir dans la longévité des élites politiques algériennes et la perpétuation de la fermeture du jeu partisan une validation de cette approche stato-centrée et de son double, l'hyper-centralisme de la politique algérienne. Les jeux de pouvoir autour de la présidentielle de 2014, qui se déroulent dans la plus grande opacité (fuites dans la presse sur les scandales de corruption et affrontements entre réseaux) et confortent la perspective d'un quatrième mandat de Bouteflika, entérinent la vision oligarchique d'un pouvoir, partagé entre élites politiques, économiques et sécuritaires ayant gagné en autonomie depuis la lutte contre le terrorisme des années quatre vingt-dix.

A contrario, une démarche méthodologique qui puise dans le local une analyse des modes de régulation politiques révèle plus aisément des formes d'autorité qui dépassent les cadres légaux et administratifs et permet de rendre compte des interactions entre pouvoirs hors l'Etat et dans l'Etat. Il s'agit dès lors d'appréhender le gouvernement au sein des marges spatiales, économiques et politiques de l'Etat¹, à travers une dialectique des normes et des pratiques concrètes, d'autorités de régulation étatique et non étatique, et enfin du légal et de l'illégal. Les tensions entre dynamiques centripètes et centrifuges des institutions de régulations politiques et les interactions entre ces dernières (par nature plurielles au niveau local) induisent une relecture de la façon dont le politique a traditionnellement été appréhendé en Algérie. Et cette relecture est rendue encore plus nécessaire dans un cycle historique de transnationalisation des phénomènes sociaux.

Si la trajectoire des élites et le fonctionnement politique de l'Etat central présagent de l'impossibilité de réformes ou de l'inertie politique à l'égard des changements globaux, les modes de gouvernement n'en sont pas moins dynamiques, et l'observation des sphères locales mène à reconsidérer les paradigmes de la rente et de la centralité de l'Etat. La prolifération et l'inventivité des modes de mobilisation actuels, dans un contexte de restriction de l'espace public et de retranchement des acteurs du pouvoir, témoignent de la relative autonomie du centre politique constitué autour du périmètre de l'Etat. Le champ politique local apparaît moins déterminé par l'Etat central que résilient à ce dernier, et marqué par une concurrence entre élites qui puise parfois davantage dans les compétitions des pouvoirs locaux que dans les luttes entre factions nationales. On l'observe dans l'intrusion du phénomène tribal dans le politique ou dans les concurrences religieuses et leurs impacts sur les scrutins. Même le fonctionnement de la justice révèle les accommodements locaux du droit positif dans son application, atténuant le caractère omnipotent des lois nationales et révélant la négociation des modalités d'intervention de l'Etat.

En outre, la transnationalisation du politique s'est accentuée au cours des deux décennies passées en Algérie, depuis les flux institutionnels et sécuritaires jusqu'aux flux sociaux et migratoires qui obligent

¹ Das V. and Poole D. (eds.), *Anthropology in the margins of the state*, Santa Fe, School of American Research Press, 2004.

l'Etat à se reconfigurer vis-à-vis de son environnement global et des arènes locales. Si des écrits ont pu mettre en évidence l'évolution de la contrainte externe et l'adaptation de l'Etat algérien à celle-ci, on perçoit plus difficilement comment les scènes locales réagissent à ces nouvelles configurations de pouvoir et comment elles influencent le politique national. Si l'Etat central a jusqu'à présent traité la question migratoire par une stratégie de pénalisation de la migration illégale et d'inflexion des politiques européennes de visas, la migration pose des défis aux sociétés de départ, ou de retour, des migrants algériens, repartis par vagues importantes il y a moins d'une décennie. Leurs effets politiques, encore difficilement perceptibles, car sous-étudiés, pourraient croître avec le temps du fait des trajectoires de réussite (avec des flux de normes et de ressources) ou d'échec (dans une conjoncture où l'immigration en Algérie est de plus en plus visible).

A un autre niveau, les bouleversements du champ sécuritaire depuis les « révolutions arabes » et la chute du sanctuaire djihadiste du Nord Mali auront un impact sur les stratégies de l'Etat et sur ses tentatives de contrôle du champ politique. On perçoit déjà des réactions à ce contexte, qui traduisent une reconfiguration de l'Etat face à des évolutions sociales. La résurgence de la menace terroriste et les émeutes quotidiennes placent l'Etat devant des difficultés politiques auxquelles il doit trouver des réponses adaptées aux différentes scènes locales. Par exemple, dans le Sud, au-delà de l'urgence à traiter de la contrebande, l'intégration de régions périphériques aux centres économiques et politiques apparaît comme une revendication majeure à prendre en charge. On peut également se demander comment cette conjoncture affectera les politiques de pacification, notamment la loi sur la concorde civile qui est aujourd'hui mise en débat.

L'extension de l'illicite, dont l'Etat est également partie prenante, est un autre défi politique structurant autant le champ central que local. Si l'Etat central peut être considéré comme souverain de ses espaces et institutions de frontière, sa matérialité peut être utilisée illégalement pour servir des intérêts hétéroclites, arrimés à l'Etat et en dehors, susceptibles d'éroder les régulations légales-institutionnelles. Nous questionnerons ainsi les modes de gouvernement locaux par l'illicite en identifiant leurs impacts politiques, notamment dans la gestion des zones frontières et la régulation de la contrebande par l'Etat. Dès lors comment évoluent les éthiques politiques en relation à la manière dont l'Etat module ses propres régulations entre légal et illégal en concédant des activités illégales à des corps publics et des groupes locaux ? On pourra ainsi débattre des modes de régulation politique à l'œuvre dans les pratiques associant logiques légales et illégales, qui tout en servant de manière opportune l'Etat central dans ses moyens de gouvernement mettent en débat sa légitimité au niveau local au gré des insertions dans les activités illégales, sapant parfois une partie de son autorité.

Enfin nous pourrions traiter des rapports entre histoire et historiographie pour dénouer les liens entre histoire et politique qui ont forgé une vision centralisée et hégémonique de l'Etat algérien. Nous pourrions ainsi interroger les réévaluations des *Master fictions* et de leurs effets parfois performatifs (martyrologie, dette de sang, nationalisme, nationalité...) afin d'analyser le rapport complexe de légitimation politique et contre-légitimation des acteurs sociaux. La période du cinquantenaire de l'indépendance est propice à ces réflexions, puisqu'elle est paradoxalement marquée par la réaffirmation du discours de légitimité révolutionnaire, et son essoufflement révélé par la multiplication de modes d'expression critiques à son égard.

Ces phénomènes de « détotalisation » de l'Etat résultant de son fonctionnement local témoignent de dynamiques politiques en dehors des conflits sur la gestion de la rente. Traduisent-ils des changements inéluctables dans le sens d'une plus grande ouverture politique et internationale de l'Algérie ? La production du politique national par ses différentes scènes locales pourrait-elle avoir des effets inattendus en termes de changement de modes de gouvernement du régime, ou simplement révéler leur remarquable plasticité ? Sans se limiter aux pistes thématiques évoquées plus haut – migration, violence, justice, contrebande, mémoire – nous accueillerons des propositions ouvertes à d'autres problématiques qui traiteraient des marges de l'Etat. Nous privilégierons des

textes ancrés dans les sphères locales et attentifs à la transnationalisation de la société et du politique pour essayer de formuler des hypothèses sur le devenir des dynamiques politiques en réponse à ces interrogations.

Calendrier :

- 31 mars 2014 : date limite d'envoi des propositions d'article (max. 7000 signes espaces compris) à **Tarik Dahou** (tarik.dahou@ird.fr) et **Nedjib Sidi Moussa** (Nedjib.Sidi-Moussa@univ-paris1.fr)
- 15 avril 2014 : notification aux auteurs des propositions retenues par les coordinateurs du dossier
- 15 juillet 2014 : date limite d'envoi des articles sélectionnés (max. 55 000 signes notes et esp. comp.) aux coordinateurs du dossier
- Mars 2015 : parution des articles acceptés par le comité de rédaction de *Politique africaine*